

REUNION DU CLD DU 12 décembre 2005 A GUILHERAND-GRANGES
19H00-22H30 : SEANCE PLENIERE

Etaient Présents :

NOM	STRUCTURE		
AUBENAS Régis	Chambre d'Agriculture de la Drôme	HUAN Thierry	Association PARENTHÈSE
BALAYN Jean-Daniel		HYPOLITE Maryline	POLENERGIE
BARRAS Gérard	ARDELAINÉ SCOP	JARJAT Chantal	Mission Locale Centre Ardèche
BAZERQUE Dominique	CIFF CIDF 07	JAY Bernard	Inspection Académique Formation Continue des Adultes
BERAUD WILIAMS Sylvette		JOURDAN J-Marc	D.D.J.S de la Drôme
BLANC A- Dominique		LAMBERT Isabelle	AGRIBIO Ardèche
BOIS Jean-Yves	Ardèche « Plein Cœur »	LAMOULIE Julien	NEOPOLIS
BOUDAY Dominique	DIRECTH 26	MALAVIELLE Valérie	Mission Locale Nord Ardèche Représentant LUIGI Michel
CHAIX Marcel	Gîte de France Drôme	MAIGRET Olivier	Président du Site de Proximité des Boutières
CHAMBON André	Association Sylvicole du Bassin de l'Eyrieux	MARCHADOUR Florence	O.M.S Lamastre - Mairie
CHAUDY Michel		MARIAC Joëlle	
CHOVIN J-Louis	Fédération des Chasseurs 26	MATAS Carlos	ARATEM – Pôle de Traçabilité
CIMAZ Jacqueline	Association « Les Rias »	MURJAS J-François	Comité du Bassin d'Emploi
CLEMENT Gérard	F.O. Drôme-Ardèche	ORY Marianne	Conseillère Régionale
COLOMBIER Gérard		PAPILLON Marc	Roulons en Ville à Vélo
COURTIAL Fatima	Association « Les Rias »	PERSICO Danielle	
DAOUD Corinne		RAUTENBERG Sylvie	Unité territoriale Centre
DUMAS Brigitte		RIOU Bernard	Musée de la Paléontologie
DUTREY Jean-Louis	Comité Drôme-Ardèche Gymnastique	ROUVEURE Christian	Chambre des Métiers
FAURE François	C.F.A BATIPOLE	SERRE Alain	Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche
FEROUSSIER Christian	L'Arche des Métiers - CdC du Pays du Cheylard	THUNOT Didier	Union Départementale CGT Ardèche
FRANCOIS Jacques		VILLAIN Pascale	DDTEFP 26
GERMAIN Jean	Bourg-Lès Valence	VILLARD Serge	CFPPA De Bourg-Lès-Valence Le Valentin
GREVE Gilbert		VIVANT Michel	CGT Union Drôme
		LANDEL Pierre Antoine	

Etait Démissionnaire : Simone GENDREAU (ARAVIS) du Collège Expert

Etaient excusés : Lucien ALESSIO, Gilles BLAS, Christophe BLANCHOT, Jean-Pierre CARDI, Joseph DESRIEUX, Marinette FEUILLADE, Gildas GAUTIER, Christophe GERARD, Véronique HILLION-CUADRADO, Marcel HUDELLOT, Jacques MALSERT, Pascal MANTAUT, Didier PICHERAL, Xavier RICHARD, Pierre RIGUET, Hervé SAULIGNAC

A assisté à la réunion : Cathy CHARVOZ

Ordre du jour

- Présentation du diagnostic élaboré par le Comité de Bassin d'Emploi ;
- Election du bureau : 3 ou 4 Vice-Présidents(es);
- Poursuite du travail sur la définition d'un horizon et travail sur la grille de propositions des priorités ;
- Engagement d'une réflexion relative au nom du territoire ;
- Nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur des CLD ;
- Organisation du travail pour le premier trimestre 2006.
- Questions diverses :

La réunion a été précédée à 18H30 d'une réunion du collège des experts.

Etaient Présents: Sylvette BERAUD-WILLIAMS ; A-Dominique BLANC, Michel CHAUDY, J-Louis CHOVIN, Corinne DAOUD, Christian FEROUSSIER, Jean-François MURJAS, Bernard RIOU, Pierre-Antoine LANDEL

Etaient Excusés : Jean-Pierre CARDI, Gildas GAUTIER, Marcel HUDELLOT

Objet :

- Validation de l'entrée de Sylvette BERAUD-WILLIAMS au sein du collège
- remplacement de Simone GEANDEAU, déléguée du collège, démissionnaire.

Présentation des candidatures et des motivations : HUDELLOT Marcel (présentation orale de sa candidature en son absence) et DAOUD Corinne

Vote à bulletin secret : Nombre de votants : 9

Corinne DAOUD obtient 7 voix

Marcel HUDELLOT obtient 2 voix

Madame Daoud est élue déléguée du collège des experts

19h Assemblée plénière

1. Présentation du diagnostic élaboré par le Comité de Bassin d'Emploi ;

Gérard CLEMENT et Jean-François MURGAS, Vice-Président et Directeur du Comité de Bassin d'Emploi, ont présenté le diagnostic sous forme d'un Powerpoint. **Ce document est consultable sur le site www.cbe-gvalentinois.com** ou peut être transmis sur demande auprès du Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux – Le Petit Tournon – LYAS - 04 75 64 07 56 / smeov.coordination@wanadoo.fr

Cette présentation a été suivie d'un débat sous forme de questions /réponses sur la méthode, le contenu et les manques du diagnostic. Les principaux éléments du débat sont les suivants :

a) les questions de méthodes :

De nombreuses personnes ont été enquêtées, dont en particulier 52 maires sur les 110 du territoire. Depuis l'enquête, l'aire d'influence du CBE a été étendue à tout le territoire Drôme-Ardèche Centre, ce qui explique un déficit de résultats pour les Boutières en particulier.

Olivier Maigret : Président Site de proximité des Boutières : présente la structure qu'il représente et évoque leur expérience, en précisant que leur structure mobilise des fonds publics pour coordonner les interventions en faveur de l'emploi, de la formation et des créations d'activités en milieu rural. Il signale l'existence d'une structure identique à Lamastre, au travers du site de proximité CEDRE. Il regrette que leurs structures n'aient pas été associées au diagnostic. Il souligne la diversité des activités du monde rural, qui ne se limitent pas à l'agriculture. Il pose la question se pose de savoir qui représente le CBE et notamment la présence des élus. Il lui est répondu qu'il y a un collège des élus dans lequel sont représentés la Région, le Conseil Général et les représentants des maires des communes. Le CBE veillera à y associer les représentants des sites de proximité. La volonté des responsables du CBE est de partager le diagnostic et de le soumettre au débat.

- *Dominique Bazerque* CIFF/CIDF 07: regrette l'absence de données sexuées et différenciées, qui expliquent par exemple des différences entre Hommes et Femmes dans les usages des transports et les mobilités.

b) les questions de contenu

Maryline Hypolite , Polenergie constate que le diagnostic proposé limite la question de l'énergie au nucléaire, ce qui nécessite la prise en compte des énergies renouvelables, par exemple la filière bois et de les développer

- *Marc Papillon Roulons en Ville à Vélo* rappelle la nécessité de prise en compte du vélo dans les déplacements et transports, en particulier dans les projets « du Léman à la Mer », Il constate que les voies vertes ne sont pas évoquées. Il suggère de soulever la question des transports en terme d'intermodalités, et évoque la nécessité du développement de transports alternatifs. Il pose la question du transport aérien et de la problématique de l'aéroport à Chabeuil : Valence est bien doté en transports aériens avec l'aéroport St Exupéry et les intermodalités développées, il s'interroge sur la nécessité de réouverture de l'aéroport de Chabeuil.

Gérard CLEMENT indique que la problématique de la multimodalité est prise en compte dans le cadre d'une plateforme transport de marchandises Sud Rhône-Alpes, et partage le souhait d'envisager les transports aussi sous leur perspective Est/Ouest.

c) Les secteurs insuffisamment traités ou à approfondir

Sylvie Rautenberg de l'Unité territoriale Centre des Services Sociaux du Conseil général de l'Ardèche pose la question de la prise en compte des soins, santé, services aux personnes, dans le haut territoire de l'Ardèche. Elle indique l'existence d'une étude de faisabilité étude insertion référencée effectuée par le site des Boutières.

Régis Aubenas de la Chambre d'Agriculture de la Drôme : rappelle l'importance des petites exploitations et l'existence de valeur ajoutée liée à la valorisation sur des circuits courts ou des créneaux spécialisés. Il souligne la question de l'énergie, en particulier sur des créneaux tels que les huiles végétales, ainsi que des services liés à l'émergence d'une économie résidentielle.

Avec *Serge VILLARD*, Directeur du CFPPA de Valence, Ils soulignent l'importance de la présence du Lycée agricole du valentin, qui est un lieu de rencontre entre formation, entreprises, recherche.

Julien Lamoulié, Neopolis, CCI de la Drôme : rappelle l'importance du secteur bois à développer , et la nécessité d'intégrer la notion de développement durable.

Isabelle Lambert, Agribio Ardèche : rappelle que si l'agriculture biologique est créatrice d'emplois, son développement stagne depuis plusieurs années.

Jacqueline Cimaz, responsable de l'association Les Rias pose la question de la place de la culture dans le diagnostic de territoire. Il ne s'agit pas d'un secteur cloisonné indépendant du reste. Les pratiques culturelles, la culture scientifique, littéraire et les pratiques intergénérationnelles ne se raisonnent pas uniquement en terme de lien social, mais concourent, au travers de la médiation culturelle, à la construction des individus.

D'autres manques signalés dans le diagnostic :

- Le lien entre le Contrat de Développement et la charte du PNR des Monts d'Ardèche
- La structuration des intercommunalités
- La valorisation des patrimoines ;
- L'économie résidentielle
- L'éducation à l'environnement
- L'aide à domicile

Ces éléments concourent à proposer plusieurs actions d'accompagnement à la construction du projet de territoire :

- le recueil, sur un site unique (ex : médiathèque) de l'ensemble des études réalisées sur la totalité ou une partie du territoire ;
- la mise en place d'un observatoire permanent du territoire, permettant au delà du recueil et de l'analyse des données de base, de proposer l'engagement d'études sur des thèmes spécifiques.

2. Election du bureau Vice-Présidents(es);

Les Vice-Présidents constituent d'un bureau avec le Président du CLD pour l'accompagner dans la préparation des réunions du CLD, dans l'animation des réunions, dans le partage des tâches. En cas d'empêchement du Président, ils peuvent le remplacer et représenter le CLD dans des réunions extérieures. P.A.LANDEL a proposé d'organiser ces désignations en terme de représentation géographique et de parité homme/femme.

4 groupes sont composés en fonction sur 4 secteurs différents. Chacun d'entre eux a proposé des candidats potentiels se sont exprimés au sein de chaque groupe :

- **Valentinois** : Corinne Daoud, Gérard Clément, Michel Chaudy
- **Vallée de l'Eyrieux** : Binôme tournant=> Christian Ferroussier, Jacques François

- secteur de Privas : Maryline Hyppolite
- secteur de Lamastre : Jacqueline Cimaz

Ces personnes sont désignées à l'unanimité et constituent le bureau. Leurs coordonnées précises seront communiquées dès que possible.

3- Poursuite du travail sur la définition d'un horizon et travail sur la grille de propositions des priorités ; voir grilles complétées

La grille de rédaction des propositions a été retravaillée, à partir d'une classification autour de verbes, qui expriment les façons de vivre sur le territoire : se former, se cultiver, bénéficier de services, se déplacer, travailler, se rencontrer, préparer l'avenir et... La grille va être travaillée par le bureau, afin de compléter, mettre en forme avant la prochaine réunion du CLD.

En outre, Jean Pierre CARDI, Directeur de l'EPLÉ du Valentin, Président du CLD Drôme des Collines » a fait parvenir des propositions relatives aux liens enseignement-recherche-entreprises qui seraient intéressantes à intégrer :

« En ce qui concerne, les priorités pour un territoire comme le notre concernent la liaison formation - recherche - entreprises, le développement se trouve au centre de ce triangle fertile : comment favoriser ces rencontres et ces échanges ? Comment les lycées qui préparent des BTS peuvent-ils s'inscrire dans ces relations ?

Sur le Nord Drôme, est expérimenté le concept "des lycées pôles de ressources pour leur territoire"

Ne devons nous pas favoriser ces relations sur notre territoire ? si oui comment ?

Comment renforcer la relation entre les entreprises et la formation ? Non pas pour former simplement à ce que les entreprises attendent comme compétences aujourd'hui, mais pour préparer des jeunes capables d'imaginer les activités économiques de l'entreprise de demain.

Il faut qu'école et entreprise acceptent de faire un pas l'une vers l'autre. Le travail à faire me semble de nature culturelle

comment un territoire éloigné des grands centres de recherche peut-il accéder à des travaux de recherche ?

comment concilier la nécessaire concentration des équipes de recherche et l'éparpillement des TPE et PME ?

comment les TPE peuvent-elles accéder à la recherche ?

Toute entreprise y compris une TPE doit aujourd'hui penser marché mondial

Comment faciliter l'accès à l'international pour nos TPE ?

Comment aider ces entreprises au changement de taille que cela peut induire dans des délais très rapides ?

Comment renforcer le dialogue social entre les chefs d'entreprise et les salariés ?

On ne peut pas construire une société sans dialogue social ... vaste ambition pour un CLD ... et pourtant

nous avons besoin de construire du lien. C'est une des conditions du développement. Notre pays est trop souvent bloqué dans ces débats sociaux et trop de richesses sont perdues. Il me semble qu'il appartient aux uns et aux autres de décider de ces démarches. Le CLD est en ce sens un lieu

sans "risque" pour entamer un tel dialogue »

Pour le moyens de transport au CLD de la Drôme des collines nous avons imaginé un TER Romans Valence Portes avec des allers retours fréquents

Place de l'agriculture ? faut-il distinguer la plaine de Valence et l'ardèche ? Quel projet agricole pour cet ensemble ? »

Pour ce qui concerne la définition d'horizon, Trois textes prospectifs seront rédigés en collaboration avec le bureau autour de la définition d'un horizon et sur trois scénarii possibles :

- a) poursuite des tendances actuelles si l'on ne fait rien
- b) scénario « des villes durables et des campagnes vivantes »
- c) scénario du territoire à la recherche d'une « compétitivité maximale »

Ces textes devraient permettre de poursuivre le débat sur l'horizon souhaité pour le territoire.

4-Engagement d'une réflexion relative au nom du territoire ;

La dénomination du territoire a évolué à plusieurs reprises : Grand Valentinois pour le contrat précédent, Drôme Ardèche Centre, Très Grand Valentinois maintenant.

Les membres du CLD sont invités à réfléchir sur cette dénomination, et si possible à faire des propositions pour la prochaine réunion. Un premier nom est apparu au cours de la discussion : Cœur de Drôme-Ardèche

5-Nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur des CLD présentées par Madame Ory rapporteur du CDRA Région Rhône-Alpes

Marianne ORY présente la délibération votée par le Conseil régional les 9 et 10 novembre 2005. Les principaux éléments sont les suivants :

a) confirmation des missions des CLD :

- accompagnement de la procédure des CDRA
- avis obligatoire dans la mise en œuvre des autres politiques régionales territorialisées : habitat- logement, agriculture et développement rural, formation ;
- participation, sensibilisation information, consultation de la société civile et des citoyens
- réponse à des demandes spécifiques du comité de pilotage et auto-saisine

b) Règles de fonctionnement : le règlement intérieur du CLD qui a été adopté le 9 novembre 2005 est conforme à cette décision.

c) Moyens de fonctionnement :

Ceux ci sont réévalués comme suit :

- **enveloppe de subvention annuelle : de 21000 à 42000 € par an pour financement de l'animation, des outils de communication, d'études et de conseils, des fournitures administratives et des frais de déplacements**
- possibilité prise en considération d'actions spécifiques conduites par le CLD
- possibilité de prise en charge d'actions de formation des acteurs locaux
- mise à disposition du système d'information territorialisé de la Région
- participation au réseau des CLD

5-Organisation du travail pour le premier trimestre 2006.

Le calendrier du Comité de pilotage du Contrat sera le suivant :

- 21 décembre : établissement du plan de charte
- 18 janvier : première présentation du projet de charte
- 16 février : adoption de la charte.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'organiser en conséquence les prochaines réunions du Conseil Local de Développement La prochaine réunion aura pour objectif de permettre l'expression des propositions du CLD, avant l'établissement du projet de charte.

Elle aura lieu :

***Mercredi 11 janvier 2006 à 19H00
(à 18h00 pour le bureau)***

*Dans la salle de réunion de l'antenne territoriale de la région Rhône-Alpes
Clos Benoît, 103, rue Pierre Curie, 07500 GUILHERAND GRANGES*

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du document de synthèse élaboré par le bureau du CLD : méthodes, enjeux, perspectives, propositions
- Discussion,
- Définition d'une méthode de travail pour la présentation des propositions auprès du Comité de pilotage du CODRA,
- Poursuite d'une réflexion relative au nom du territoire ;
- Organisation du travail pour le premier trimestre 2006.
- Questions diverses

Au vu du calendrier de travail du comité de pilotage et de la nécessité de procéder à un examen du projet de charte de territoire proposé par le comité de pilotage avant son adoption définitive, la réunion suivante serait programmée :

JEUDI 9 FEVRIER à 19H00

Fait le 13 décembre 2005

C.CHARVOZ et P.A.LANDEL